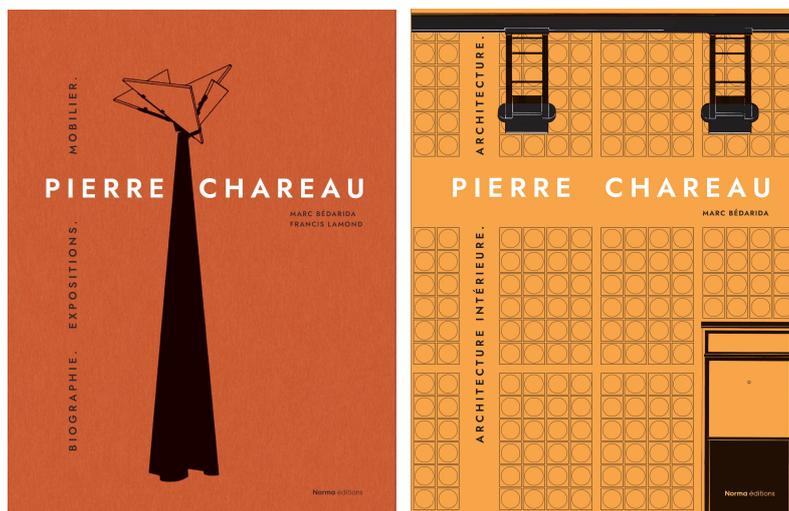




Le Prix du Cercle Montherlant - Académie des beaux-arts 2023 est décerné à l'ouvrage  
***Pierre Chareau***  
de Marc Bédarida et Francis Lamond (Éditions Norma)



Créé en 2002 à l'initiative du Cercle Montherlant et financé depuis cette date par Jean-Pierre Grivory, ce prix récompense chaque année un ouvrage de langue française illustré et consacré à l'art. Doté d'un montant de 10 000 euros, le prix est réparti entre l'auteur (8 000 euros) et l'éditeur (2 000 euros). Il est soutenu depuis cette année 2023 par Philippe Bénacin, président-directeur général de la société Interparfums.

**Le Prix du Cercle Montherlant - Académie des beaux-arts est décerné en 2023 à l'ouvrage de Marc Bédarida et Francis Lamond, *Pierre Chareau*, publié aux Éditions Norma.**

La monographie - en deux volumes - dresse pour la première fois un portrait complet du grand décorateur et architecte Pierre Chareau. L'ouvrage présente l'ensemble de sa production de meubles et luminaires ainsi que tous ses projets et réalisations architecturales. 30 ans après l'exposition au Centre Georges Pompidou, grâce à 7 ans de recherche, Marc Bédarida et Francis Lamond, auteurs et experts, révèlent avec cette double publication l'étendue de son œuvre, illustrée de documents totalement inédits.

Marc Bédarida, architecte, a enseigné l'histoire de l'architecture contemporaine et de l'urbanisme à l'École Nationale Supérieure d'architecture de Paris-La-Villette, et a dirigé les Éditions de la Villette. Il mène des recherches sur Le Corbusier et Pierre Chareau et a été guide de La Maison de Verre. Aux côtés de Francis Lamond, il a participé au catalogue de l'exposition « Pierre Chareau, architecte, un art intérieur » au Centre Pompidou en 1993.

Titulaire d'un DEA d'architecture contemporaine à l'Institut d'art et d'archéologie à la faculté de lettres Sorbonne Université Paris-IV, Francis Lamond est l'un des experts de Pierre Chareau. Membre de la Chambre européenne des experts d'arts. Il a notamment participé à la sauvegarde et à l'inscription au titre de monument historique le Club House du Gold de Beauvallon en 1993. Il a dirigé *Portfolios moderne et Art déco* (Éd. Norma, 2014).

**Le prix sera remis au cours de la Séance solennelle de l'Académie des beaux-arts qui se tiendra sous la Coupole du Palais de l'Institut de France, ce mercredi 15 novembre prochain.**

## Composition du jury du Prix du Cercle Montherlant - Académie des beaux-arts

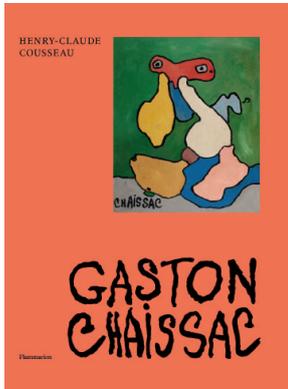
- **Laurent Petitgirard**, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, président du jury
- **François-Xavier Sambucy de Sorgue**, président d'honneur du Cercle Montherlant, co-président du jury
- **Roseline Bachelot-Narquin**, ancienne ministre de la Culture
- **Francis Baillet**, président du Cercle Montherlant
- **Dominique Bona**, de l'Académie française
- **Adrien Goetz**, membre de l'Académie des beaux-arts
- **Jean-Pierre Grivory**, président-directeur général de Cofinlux
- **Haïm Korsia**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques
- **Nathalie Obadia**, galeriste
- **Maryvonne Pinault**, mécène et collectionneur
- **Edwart Vignot**, historien d'art

---

**L'Académie des beaux-arts a par ailleurs décerné les prix d'ouvrage suivants :**

**Le Prix Bernier**, d'un montant de 7 000 euros, a été partagé cette année en deux prix de 3 500 euros chacun, et a été attribué aux deux ouvrages suivants :

- ***Gaston Chaissac***, de Henri-Claude Cousseau, publié aux éditions Flammarion



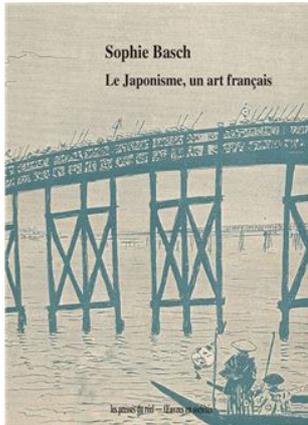
La monographie de Henry-Claude Cousseau, Conservateur Général Honoraire du Patrimoine, met en lumière la double personnalité de Gaston Chaissac, plasticien et écrivain. Créateur de tous les instants, peintre, dessinateur, sculpteur, épistolier notoire, Chaissac a laissé derrière lui une œuvre polymorphe immense. L'auteur contextualise aussi l'œuvre plastique de Chaissac, et en montre l'apport à l'histoire de l'art de son temps.

- ***L'orfèvrerie française de la Collection Calouste Gulbenkian***, de Peter Fuhring, édité par la Fondation Calouste Gulbenkian



La collection d'orfèvrerie allant du XVIII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle de Calouste Sarkis Gulbenkian est la plus importante de son époque. Rassemblées entre 1900 et 1950, ces pièces sont uniques par leur diversité et leur qualité. La collection comprend plus de 150 objets, dont plusieurs chefs-d'œuvre qui représentent le goût du collectionneur. Ce catalogue est consacré à une sélection de pièces d'orfèvrerie tels que des centres de table, des soupières, des salières, des candélabres et des chandeliers, réalisés par différents orfèvres de renom, dont François-Thomas Germain, Antoine-Sébastien Durant, Robert-Joseph Auguste et Martin-Guillaume Biennais.

**Le Prix Paul Marmottan**, d'un montant de 2 500 euros, a été attribué à l'ouvrage : **Le japonisme, un art français**, de Sophie Basch, publié aux éditions Les presses du réel - Œuvres en société.



Sophie Basch propose une enquête approfondie qui renouvelle la compréhension du japonisme à partir de l'art français du XIX<sup>e</sup> siècle. Plutôt que de le limiter à la France, l'étude élargit le sujet en examinant comment le japonisme a imprégné divers milieux culturels à une époque où la presse influençait fortement les perceptions esthétiques et sociales. Tout en écartant la tentation de l'exotisme orientaliste, l'ouvrage montre l'évolution du japonisme en accordant une place centrale aux écrivains et critiques d'art dans cette histoire culturelle. Le japonisme est présenté comme un mouvement culturel original à Paris, centre intellectuel du XIX<sup>e</sup> siècle attirant des esprits créatifs du monde entier.

**Ces prix seront remis au cours de la séance solennelle de rentrée de l'Académie des beaux-arts sous la Coupole du Palais de l'Institut de France ce mercredi 15 novembre prochain.**

### L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Réunissant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique.

Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes.

Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraigne (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

---

**Hermine Videau**  
Directrice de la communication et des prix  
tél : 01 44 41 43 20  
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

**Loan Montagné**  
Chargée des relations presse  
tél : 01 44 41 44 58  
mél : loan.montagne@academiedesbeauxarts.fr

**Académie des beaux-arts**  
23, quai de Conti - 75006 Paris  
www.academiedesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts

 @AcadBeauxarts

 @academiedesbeauxarts